

05.02.2009 – 09:00 Uhr

Appel à faire un pas courageux en faveur d'une politique durable en matière de TVA en période de crise économique: GastroSuisse demande l'introduction rapide d'un taux unique bas

Zurich (ots) -

Etant donné l'accentuation de la crise, GastroSuisse demande l'introduction immédiate d'un taux unique de TVA de 5%. Si une telle baisse du taux de TVA engendre des coûts, il augmente aussi les revenus à disposition des ménages. Un taux unique correspond en outre aux objectifs à moyen terme du Conseil fédéral dans le cadre de la réforme de la TVA.

Les répercussions positives d'un taux unique sont attestées. Selon le message du Conseil fédéral à l'attention des Chambres, il est question d'un taux unique de l'ordre de 6,1%. Si l'économie doit être relancée en prenant en compte la TVA, ce taux est toutefois trop élevé. C'est pourquoi GastroSuisse revendique l'introduction d'un taux unique plus bas, soit de 5,0%. Plus le taux unique est bas, plus ses répercussions positives sur l'économie sont fortes et plus les ressources à disposition des ménages pour la consommation sont élevées.

GastroSuisse est persuadée que la crise économique justifie des mesures immédiates. La mise en oeuvre du taux unique figurant déjà dans l'agenda politique, la mesure requise au vu de la situation consisterait seulement à traiter cette question plus tôt que prévu. Selon les chiffres relatifs à la TVA les plus récents, un taux unique d'environ 5% engendrerait une baisse des recettes d'environ 3,4 milliards de francs, ce qui est acceptable pour quelques années étant donné la conjoncture.

Les instruments sont prêts, il ne reste plus qu'à les utiliser dans le bon ordre et en quantité appropriée. Etant donné la situation conjoncturelle et afin de simplifier la TVA, GastroSuisse demande aux instances politiques d'introduire au plus vite un taux unique et de baisser ce dernier de 6,1% à 5%.

GastroSuisse est la Fédération nationale leader de l'hôtellerie et de la restauration. Près de 21 000 membres (hôtels, pensions, auberges, restaurants et cafés), organisés en 26 sections cantonales et quatre groupements sectoriels, font partie de la plus grande fédération d'employeurs de la branche de Suisse.

Ce communiqué et sa version longue figurent sur www.gastrosuisse.ch

Contact:

GastroSuisse, Marketing et communication
Brigitte Meier-Schmid et Nicole Fridle,
Tél.: +41/44/377'53'53
E-Mail: maco@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100577257> abgerufen werden.